

**Parce que plus d'1 automobiliste sur 2 se déclare influencé par l'étiquette pneus, AlloPneus lance un guide web inédit sur l'étiquetage : « etiquetagepneus.com ».**



## **La nouvelle réglementation européenne imposera dès le 1<sup>er</sup> novembre 2012 un étiquetage sur les pneumatiques neufs!**

En effet, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2012 déjà, les manufacturiers sont tenus d'étiqueter l'ensemble des pneus routiers (tourisme, camionnette, poids lourds) sortis d'usine après cette date. L'étiquetage des pneumatiques ne concerne pas en revanche les pneus rechapés, professionnels non routier ou sortie d'usine avant le 1<sup>er</sup> Juillet 2012. Cette nouvelle législation prendra effet pour l'ensemble des distributeurs de pneumatiques le 1<sup>er</sup> novembre prochain. Le client devra alors avoir accès aux informations de l'étiquette lors de l'acte d'achat de leurs pneumatiques.



Cette réglementation vise à réaliser des économies d'énergie, à réduire les nuisances sonores et à contribuer à une bonne sécurité de conduite.

3 critères sont pris en compte :

- La consommation de carburant
- Le Freinage sur sol mouillé
- Bruit de roulement externe des pneumatiques

Pour mieux comprendre l'incidence de cette nouvelle disposition sur les intentions d'achat, AlloPneus a mené deux enquêtes sur le sujet, en Juillet et Octobre 2012. Il y apparaît qu'une large majorité des automobilistes interrogés s'inspirera de la nouvelle étiquette pour leur prochain achat de pneus. Néanmoins, on observe un tassement de la prise en compte de l'étiquette ces 3 derniers mois (57% en Octobre contre 67% en Juillet). L'enquête réalisée à la mi-octobre révèle que 50% des automobilistes interrogés ont eu accès à la nouvelle étiquette pneus (dont 42% sur des sites Internet, 26% dans les réseaux traditionnels de vente de pneus et 18% dans la presse). Mais en pratique, seules 32% des personnes enquêtées ont volontairement recherché de l'information sur l'étiquette en prévision d'un prochain achat.

Les automobilistes sont toujours très nombreux à regretter que certains critères ne soient pas pris en compte :

- 83% plébiscitent un critère portant sur la longévité du pneu
- 72% regrettent la non prise en compte d'un critère de performance du pneu en conditions hivernales.
- 65% des automobilistes déplorent que le freinage sur sol sec ne soit pas pris en compte, alors que c'est la condition d'usage la plus fréquente.

**Pour faciliter le choix des automobilistes, AlloPneus lance un site dédié à l'étiquetage ayant pour vocation d'informer et guider les automobilistes dans leur prochain achat de pneus :**

[www.etiquetagepneus.com](http://www.etiquetagepneus.com)

« Ces étiquettes apportent de la transparence sur une partie des caractéristiques de performances de pneus mais s'avèrent incomplètes. Pour mieux informer le consommateur, lui donner les clés pour choisir ses pneus à la lumière de cette nouvelle disposition, nous avons lancé un site d'information dédié et indépendant, [www.etiquetagepneus.com](http://www.etiquetagepneus.com). Il permet en quelques clics de décrypter l'étiquetage et surtout d'avoir des informations complémentaires et adaptées aux besoins de chacun. » explique Bruno HETIER, Directeur Marketing d'AlloPneus.com





Sur son site Allopneus.com, les notes de la nouvelle étiquette pour tous les pneus éligibles sont parfaitement accessibles sur le catalogue et les fiches produits. De plus, pour permettre aux automobilistes de bien appréhender l'étiquette pour le choix de leurs pneus, Allopneus a également mis à disposition une page d'information à l'étiquetage accessible sur : <http://www.allopneus.com/conseils-pneus/etiquetage>

« Dans ce contexte le canal web apparaît comme le plus pertinent pour permettre un choix raisonné des pneumatiques : Un choix de produit beaucoup plus large et des informations accessibles plus complètes pour faciliter les comparaisons entre les pneus.

« En tant que leader de la vente et du montage de pneus sur Internet, Allopneus souhaite guider les automobilistes curieux ou perplexes vis-à-vis de cette nouvelle réglementation en offrant un service d'information complet, pratique et indépendant » ajoute Bruno HETIER à ce sujet.

\* Enquêtes réalisées par Internet auprès de 2540 automobilistes en juillet et octobre 2012

### A propos de Allopneus

Membre de la FEVAD, Allopneus propose le plus large choix de gammes du marché (pneus tourisme, agricoles, 4x4, motos, quads, utilitaires et poids lourds ainsi que jantes alu et jantes tôle) à des prix de 20 à 40% inférieurs aux réseaux traditionnels, et des solutions de montage pour tous : Près de 3500 centres de montage de pneus agréés et le service 'exclusif' de montage de pneus à domicile qui dessert aujourd'hui plus de 60 % de la population française et qui atteindra 80 % en fin d'année 2012.

Créée en 2004, Allopneus.com, dont le siège est basé à Aix-en-Provence, est aujourd'hui le leader français de la vente et du montage de pneu sur Internet.

Le site a vendu en 2011 près de 2 millions de pneus (toutes catégories confondues) avec un chiffre d'affaires de 140 millions d'euros en croissance de 20 % par rapport à 2010. Allopneus est aujourd'hui 17<sup>ème</sup> au classement e-business des 100 premiers pure players du web en France (Classement issu du Magazine L'Entreprise 2012).

Fort de son succès, le site [www.allopneus.com](http://www.allopneus.com) est visité en moyenne chaque mois par 1,5 million d'internautes totalisant près de 14 millions de pages vues. (source Google analytics - compte Allopneus)

En 2012 Allopneus.com déploie ses services, dont le service exclusif de montage à domicile, qui permet à la plus grande majorité de la population française de se faire livrer, monter et équilibrer leurs pneus à l'endroit de leur choix.



### CONTACTS PRESSE

Valérie LESEIGNEUR & Anne COPEY

VLC\* / CAPmedias

Tél. 06 68 80 37 35 / 06 80 48 57 04

[valerie@agencevlc.com](mailto:valerie@agencevlc.com) / [anne.copey@capmedias.fr](mailto:anne.copey@capmedias.fr)

Margot PAOLI BOTTAÏ

Allopneus.com

Tél : 04 88 72 67 46/06 18 02 05 59

[margot.b@allopneus.com](mailto:margot.b@allopneus.com)

ANNEXE – INFOGRAPHIE BY ALLOPNEUS SUR L'ÉTIQUETTE :

CONSOMMATION  
DU CARBURANT



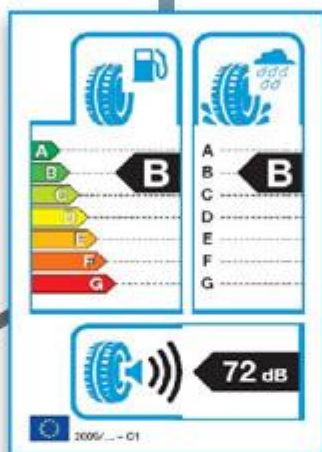
FREINAGE  
SUR SOL MOUILLÉ



Il y a 7 classes allant de la A (la plus performante) à la G (la moins performante). La classe D n'est pas utilisée.

La différence de consommation en carburant entre des pneus classe A et classe G peut aller jusqu'à 7,5%.

Il s'agit de l'unique critère de sécurité de ce nouvel étiquetage. C'est bien le freinage sur sol mouillé qui est noté, et non la tenue de route. Les classes D et G ne sont pas utilisées.



BRUIT DE  
ROULEMENT EXTÉRIEUR



Ce critère mesure le bruit extérieur des pneus. Le but du législateur est de lutter contre les nuisances sonores pour les riverains. En aucun cas il ne s'agit du bruit entendu à l'intérieur de l'habitacle. Le bruit est exprimé en décibel (dB) et classé en 3 niveaux sonores qui dépendent de la dimension des pneus.